

DELIBERATION N° 80/05 : AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE POMONA

Monsieur REINSTADLER, 2ème Adjoint, chargé de la voirie, demande au Conseil d'émettre un avis favorable sur l'enquête publique POMONA qui a eu lieu du 17 Décembre 1979 au 18 Janvier 1980.

Celle-ci a demandé l'autorisation de continuer à exploiter un parking poids lourds dans la Zone Industrielle, cette exploitation étant assimilée, de par les textes, à celle d'un bâtiment salubre et insalubre.

L'autorisation du Conseil Municipal est indispensable.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- donne un avis favorable à la Société POMONA pour qu'elle continue à exploiter son parking poids lourds dans la Zone Industrielle de LUDRES.